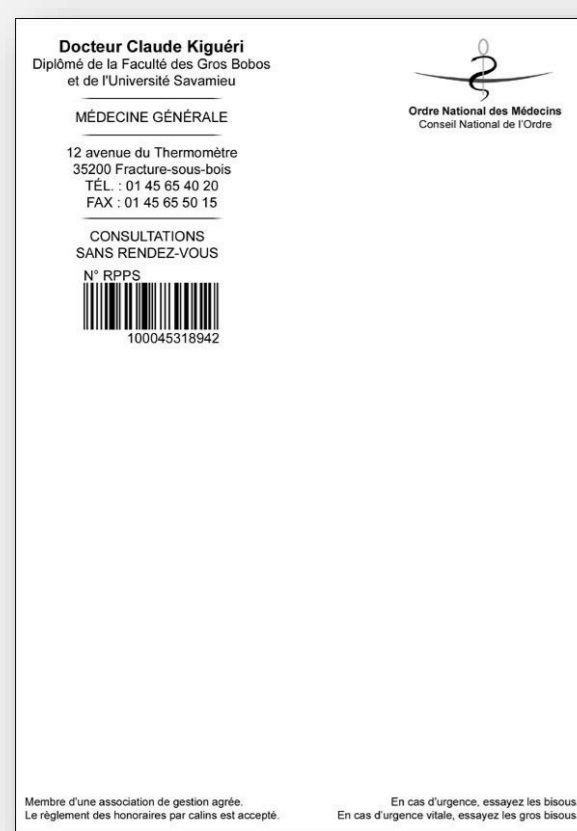


Rétrocession de médicaments

Aux patients ambulatoires

Date d'édition : 1^{er} juin 2018

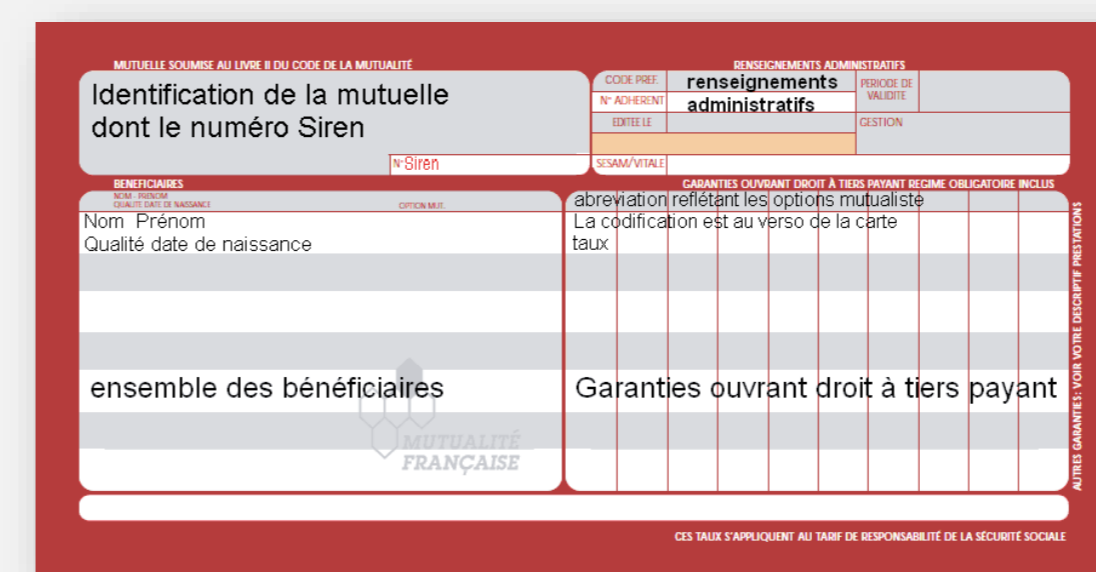
Pour chaque dispensation, 4 documents nécessaires :



Ordonnance



Carte vitale



Carte de mutuelle



Fiche de circulation*

* Fiche à récupérer à la « régie des recettes » située dans le hall d'accueil de l'hôpital (porte en verre)

Horaires d'ouverture de la pharmacie

Site d'Alençon : 02 33 32 30 88

Lundi - Vendredi : 8h30 - 17h

Samedi : 10h30 - 12h30

Site de Mamers : 02 43 31 31 18

Uniquement sur RDV, à prendre au préalable

Lundi - Vendredi : 9h10 - 17h

